

Véhicules électriques : retour de la tarification des bornes électriques de CNR



Offerte aux travailleurs utilisant leur véhicule durant la pandémie du coronavirus, la recharge électrique du corridor CNR (Compagnie nationale du Rhône) redevient payante à partir d'aujourd'hui, 1^{er} juillet.

Le corridor comprend 54 bornes réparties en 27 stations de recharge rapide situées tout le long du Rhône. Dans la région, des bornes de recharge sont disposées à Bollène, Pont Saint-Esprit, Piolenc, Villeneuve-lès-Avignon, Tarascon et Arles. Un réseau qui a enregistré 9 387 recharges en 2019.

Par ailleurs, à partir du 1er septembre, la CNR fait évoluer la tarification sur son réseau de bornes de



Ecrit par Echo du Mardi le 1 juillet 2020

recharge. À compter de cette date, les utilisateurs devront s'affranchir d'une part fixe par recharge (1€ pour chaque transaction effectuée) et d'une part variable qui sera facturée en fonction de l'énergie délivrée (0,45€/ kWh délivré).